

Regroupement Pédagogique Intercommunal

St André du Bois-Ste Foy La Longue-St Laurent du Bois

Siège social : mairie de St André du Bois

Le Bourg

33490 ST ANDRE DU BOIS

Chers parents,

Nous vous remercions de communiquer votre Quotient Familial CAF **avant le 15 octobre dernier délai**. En cas de non-réception, nous nous verrons dans l'obligation d'appliquer le tarif le plus élevé concernant la prestation garderie. Aucune régularisation ne sera possible une fois la facture établie.

Pour rappel, selon le délai d'information donné suite à l'absence d'un élève, le repas ne peut pas être annulé. Les repas sont commandés le mercredi 10h pour l'ensemble de la semaine qui suit. Seuls les cas suivants nous permettent de déduire les frais de restauration de votre enfant sur votre facture :

- Vous connaissez l'absence de votre enfant avant le délai du mercredi 10h, merci d'envoyer un mail à rpidescoteaux@orange.fr indiquant la période concernée.
- Votre enfant est malade, merci de transmettre un certificat médical au secrétariat du RPI (via le mail ou la boîte aux lettres)

Tout autre cas ne rentrant pas dans ces deux conditions se verra facturé des repas commandés.

En cas de modification concernant votre dossier (coordonnées, personnes habilités à venir chercher vos enfants...) je vous invite à prendre contact avec le secrétariat du RPI.

Bonne rentrée à tous

Le Président

Colin SHERIFFS



LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Et voici, une nouvelle année scolaire qui commence !

Cette année marque un changement assez important au niveau des agents avec le retour de Marjorie CASTAGNET et un partenariat renforcé avec plus d'animateurs de l'association CVLV afin de proposer des ateliers à thème lors des activités périscolaires. Nous espérons que cette nouvelle organisation apportera une plus-value à ce moment de la journée. Je remercie nos agents Carine GOMOND, Blandine Guiraudon, Muriel GUINET ainsi que Marina DAIHL pour leur implication dans ces changements permettant le bon fonctionnement de ces différentes parties de la journée.

Je suis également très content de vous annoncer que notre effectif est monté à 78 élèves, contrairement au 65 initialement prévus. La situation reste toujours très fragile mais nous espérons que cette nouvelle donne permettra d'arrêter ou au moins de prolonger la mise en sauvegarde d'une classe de notre RPI une année supplémentaire.

En espérant que cette année, les conditions sanitaires nous permettront de nous retrouver autour des moments conviviaux proposés par l'AAPI.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne lecture.

Très cordialement,
Le Président, Colin SHERIFFS

TARIFS CANTINE

Le traiteur ayant augmenté le tarif de sa prestation, le **prix du repas a été fixé à 3.05 euros à partir du 01/09/2021** lors du dernier conseil syndical.

Ce prix est calculé en fonction de l'aide apportée par les mairies et le RPI. Le montant pris en charge par le RPI est de 0.86 € par repas. Pour information, la dernière augmentation a eu lieu en septembre 2019. La tarification de la garderie reste inchangée.

TOUS les règlements seront faits directement à la perception.

Les impayés seront gérés en direct par la Perception.

Mode de règlement des factures

Plusieurs options s'offrent à vous : Prélèvement (RIB à fournir au bureau du RPI), Paiement en ligne via le lien TIPI indiqué sur votre facture ou Paiement en espèces ou par chèque à la Perception.

Vous pouvez également payer vos factures de cantine et de garderie chez les buralistes agréés. Vous aurez la possibilité de payer en carte bancaire ou en espèces. Assurez-vous que votre facture comporte un « QR code et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure bien dans les modalités de paiement.

Si ce n'est pas le cas, la facture doit être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

CVLV

Un animateur du CVLV viendra tous les soirs proposer aux enfants du périscolaire des animations / ateliers en lien avec le sport et la nature.

Nous espérons que la mise en place de ces nouvelles activités plaira aux enfants et nous attendons leurs retours !



Activité ludothèque (septembre 2021)



Activité nature (septembre 2021)

Le Personnel du Péri-scolaire



Muriel Guinet

ATSEM classe PS/MS/GS
Accueil péri-scolaire du matin
Service à la cantine
Entretien des locaux de l'école



Marina Dailh (CVLV)

Directrice
de l'accueil péri-scolaire
Accueil péri-scolaire soir



Carine Gomond

Animatrice du péri-scolaire
matin et soir
Préparation des goûters



Marjorie Castagnet

Animatrice classe GS/CP
Accueil péri-scolaire du matin
Préparation et service à la cantine
Accompagnatrice dans le bus
Entretien des locaux
du Pôle Enfance

INTERVIENNENT EN COMPLEMENT

Suzette Martineau

Employée intercommunale en charge de la pause méridienne et de l'entretien des locaux à l'école de Sainte Foy la Longue et du portage des repas.

Vanessa Mercadier

Employée municipale en charge de la pause méridienne et de l'entretien des locaux à l'école de Saint Laurent du Bois.

Blandine Guiraudon

Employée municipale en charge de l'entretien des locaux.

CVLV

Chantal, Cédric, Laure et Arianne animent les activités du péri-scolaire le soir. Chantal vient également en soutien sur le service de la cantine à l'école de Saint André du Bois.

	Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars Avril	Mai Juin
Lundi Chantal	Atelier créatif Livret écologie	Danse avec représentation	A définir	La terre Argile, Modelage	Théâtre
Mardi Cédric	Jeux de ballons	Jeux athlétiques et de motricité	Jeux de raquettes et d'opposition	Jeux extérieurs et de pleine nature	Jeux de balles
Jeudi Laure	Ludothèque : divers jeux (constructions, grand jeux, casse-tête...)				
Vendredi Arianne	Environnement	A définir	A définir	A définir	A définir

Retrouvez toutes les informations du RPI sur notre site internet
www.rpidescoteaux.fr